

## St REMY

**Cavalier** Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Saint-Rémy, le 16 mars 1789. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 10 messidor an VII.

**Gaully** Claude Joseph père. Laboureur demeurant à Saint-Rémy. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Saint-Rémy, le 16 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers-Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur d'une terre fromentière à Saint-Rémy, dépendante de la cure, comme bien national, le 7 juin 1791. Acquéreur d'un bâtiment, d'un jardin et d'une terre fromentière à Saint-Rémy, dépendants de la chapelle Sainte-Elizabeth, comme bien national, le 7 juin 1791. Nommé agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI. Nommé agent de la municipalité, le 10 messidor an VII.

**Gromier** Louis Marie Joseph. (Voir *Bourg*). Acquéreur du pré de la Chapelle et du pré Rivette à Saint-Rémy, dépendant de la chapelle de Corgenon, le 7 juin 1791, comme bien national.

**Las** Jean Benoît. (Voir *Bourg*). Acquéreur du presbytère, de la cour, du jardin et d'une terre à Saint-Rémy, dépendants de la cure, le 28 messidor an IV, comme bien national.

**Petit**. (Voir *Bourg & Meillonas*). Chirurgien. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Saint-Rémy, le 16 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers-Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

**Picolet**. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Saint-Rémy, le 16 mars 1789.

**Sarget**. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Saint-Rémy, le 16 mars 1789.

**Sêve** Ferdinand. (Voir *Buellas*). Acquéreur d'un bâtiment, d'une cour, d'un jardin, d'une terre fromentière et d'un pré à Saint-Rémy, dépendants de la chapelle de Corgenon, comme bien national, le 7 juin 1791.

**Temporal** Claude Laurent. Curé de Saint-Rémy. Acquéreur d'une terre à seigle, de deux terre, d'un pré artificiel et d'un bois taillis à Saint-Rémy, dépendante de la cure, comme bien national, le 7 juin 1791.